

Chiffres, faits et nouvelles : I. partie suisse

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France**

Band (Jahr): - **(1929)**

Heft 86

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Cette innovation est certainement regrettable et pour plus d'une raison.

Un passeport, si vieux soit-il, pourvu qu'il soit en bon état, devrait rester indéfiniment entre les mains de son propriétaire. Pour ceux qui ont été appelés à voyager beaucoup et dans des temps difficiles, un vieux passeport, témoin d'innombrables passages d'un pays dans un autre, n'est pas seulement un souvenir que son propriétaire et ses descendants doivent être autorisés à conserver, il constitue une pièce précieuse pour ceux qui continuent à voyager. Dans certains pays il est souvent indispensable et toujours utile à un voyageur de pouvoir fournir la preuve de ses précédents séjours dans ces pays, avec la date exacte d'entrée et de sortie.

Il y a d'autres raisons encore : nous avons vu, par exemple, des passeports de citoyens suisses portant l'autorisation de venir s'établir en France pour y travailler. Nos compatriotes tiennent, à bon droit, à conserver cette pièce telle qu'elle leur fut originellement délivrée.

Un certain nombre de citoyens suisses établis en France et qui sont fréquemment appelés à voyager, se proposent d'adresser une respectueuse pétition au Haut Conseil fédéral, avec l'espoir que la regrettable mesure en question pourra être rapportée.

Les membres de la Chambre de Commerce suisse en France qui désireraient signer cette pétition peuvent s'adresser à notre secrétariat général.

Chiffres, faits et nouvelles

PARTIE SUISSE

Le coût de la vie.

L'indice suisse du coût de la vie (denrées alimentaires, combustible, vêtement et logement), établi par l'Office général du travail, s'élevait à 161 à fin janvier 1929, en diminution d'un point sur décembre 1928. Cette baisse est due, en grande partie, à la diminution du prix du pain et des céréales en général.

Banque Nationale. — Billets en circulation.

La circulation des billets de la Banque Nationale s'est élevée en moyenne à francs 818.330.000 avec maximum au 31 décembre de 952.644.565 fr. La couverture métallique a varié pendant l'année de 56,72 % à 67,81 % (en 1927 entre 59,23 et 72,12 %) la moyenne s'est élevée à 61,89 % (65,06 %). La couverture métallique et non métallique s'est élevée au maximum à 98,72 % au minimum à 80,62 % avec une moyenne de 88,37 % (79,68). En moyenne, 78,62 % du montant des billets en circulation et des engagements à vue de la Banque était couvert par du métal ou des devises-or.

Taux d'escompte de la Banque Nationale.

Depuis le 22 octobre 1925, la Banque nationale maintient constamment son taux de l'escompte, à 3 1/2 %. C'est à la stabilité de ce taux modéré e

l'escompte qu'est dû, pour une part, le progrès régulier de la vie économique en Suisse. Malgré l'activité extrême des bourses, le taux officiel des avances sur nantissement est aussi resté sans changement à 4 1/2 pour cent au cours de l'exercice.

Emprunts étrangers.

D'après le dernier rapport de la Banque nationale suisse, les emprunts étrangers placés en Suisse ont atteint, en 1928, 90 millions de francs, soit à peine la moitié du chiffre de l'année précédente.

Exploitation des C. F. F. en janvier.

Voici les résultats (provisoires) de l'exploitation des Chemins de fer fédéraux en janvier 1929, comparés à janvier 1928 (en francs suisses) :

	Janvier 1929	Janvier 1928
Recettes.	29.509.000	28.620.039
Dépenses.	23.170.000	22.948.944
Excédent des recettes. . .	6.339.000	5.671.095

Comptes de la régie des alcools.

Les comptes de la régie fédérale des alcools présentent pour 1928 un total de recettes de fr. 14 millions 537.432; dépenses : fr. 7.120.568. Le solde bénéficiaire est donc de fr. 7.416.864 alors que le chiffre prévu au budget n'était que de fr. 6.547.500.

Succès financier de la "Saffa".

L'exposition nationale du Travail féminin qui a eu lieu à Berne, l'été dernier, n'a pas été seulement un grand succès moral. Sa réussite, au point de vue financier, est complète. Le comité financier et le comité d'organisation ont pu annoncer le remboursement intégral du capital de garantie de 400.000 francs.

Emigration.

Le nombre des citoyens suisses qui ont quitté le pays à destination des pays d'outre-mer, s'est élevé à 4.800 en 1928, contre 5.272 en 1927. Cette diminution de 472 personnes est considérée comme un indice favorable de l'amélioration des conditions économiques en Suisse.

Union suisse des Sociétés de consommation.

L'U. S. S. C. comprend actuellement 516 associations. Les ventes ont atteint fr. 149.450.116,62 en 1928 contre fr. 138.974.896,20 en 1927.

Commission fédérale d'experts pour le tarif douanier.

M. Savoy, conseiller aux Etats (Fribourg) et Laur (Brugg) ayant donné leur démission, le Conseil fédéral les a remplacés par MM. Troillet, conseiller d'Etat à Sion, et B. König, conseiller national, à Brugg.

Automobiles étrangères en Suisse.

Le nombre des automobilistes étrangers qui visitent la Suisse prend décidément des proportions considérables : le nombre des véhicules à moteur entrés en Suisse, en 1928, a été de 106.231 dont 56.066 avec carte d'entrée provisoire, alors qu'en 1927 les entrées n'avaient été que de 78.904 dont 45.428 avec carte d'entrée provisoire.

Le Salon International de l'Automobile à Genève.

La judicieuse décision du Comité du Salon de l'Automobile à Genève de scinder l'exposition en deux séries, dont la première est fixée du 15 au 24 mars 1929 et la seconde du 27 avril au 5 mai, a été des plus appréciées. Elle a permis à un grand nombre d'exposants de pouvoir prendre part au second salon qui promet d'être plus important encore que le premier puisqu'il aura lieu en même temps que l'Exposition internationale d'avions de sport et de tourisme.

La deuxième série comprendra les poids lourds (camions et autocars) et tous véhicules servant à des buts industriels, carrosseries des dits véhicules, machines à moteurs pour usages agricoles et industriels, groupes marins, moteurs, motocycles et cycles, accessoires et pièces détachées de cette série, roues et bandages, outillage divers et machines à outils, équipements, vêtements de sport, littérature technique, etc.

La date de cette seconde série se prêtant merveilleusement à de grandes manifestations tant motocyclistes qu'aéronautiques, il est question déjà de l'organisation d'un grand rallye motocycliste de toutes les parties de la Suisse et de plusieurs meetings d'aviation.

Salon international d'Aviation, à Genève.

Le salon international d'avions, de sport et de tourisme, aura lieu, à Genève, du 27 avril au 5 mai prochain. Il coïncidera avec la deuxième série du salon de l'Automobile et sera organisé, aux côtés de ce dernier, dans le Palais des Expositions. Le secrétariat général est installé 1, place du Lac, à Genève.

Population du canton de Neuchâtel.

Le canton de Neuchâtel a procédé, en décembre dernier, au recensement de sa population qui a passé de 125.315 habitants en 1927 à 126.195 en 1928. L'accroissement est donc de 880 habitants.

Une découverte.

On annonce la découverte d'un gisement d'asphalte près de Concise (lac de Neuchâtel).

Remorqueur suisse, sur le Rhône français.

La compagnie générale de navigation H.P.L.M., à Lyon, a commandé à la maison Escher Wyss et Cie, à Zürich, un remorqueur à turbines du type le plus récent. Le nouveau vapeur aura une longueur de 65 mètres et une largeur de 15 mètres. Son tirant d'eau, avec une charge de 1.500 tonnes de charbon, ne dépassera pas 1 m. 08. Le remorqueur naviguera sur le Rhône.

Avis Important

Notre secrétariat général s'occupe en ce moment de réviser et compléter la liste des **maisons suisses qui ont des représentants en France**, ainsi que la liste des **maisons françaises qui ont des représentants en Suisse**.

Nous prions instamment les maisons qui liront cet avis de vouloir bien nous envoyer les noms et adresses de leurs représentants et de nous tenir au courant des changements qui pourraient survenir.

Nos listes, qui sont établies sur fiches et que nous consultons sans cesse, sont classées non seulement alphabétiquement, mais par produits. Elles nous permettent de renseigner rapidement les commerçants et industriels qui nous demandent si l'on peut trouver en France tel ou tel produit suisse ou, en Suisse, tel ou tel produit français.

Les maisons françaises comme les maisons suisses ont donc le plus grand intérêt à nous fournir les adresses de leurs représentants.